

Lettre d'information #1

Projet éolien Mont de l'Arbre III

Communes de Omey et La Chaussée-sur-Marne (51)

PERMANENCE PUBLIQUE

Mercredi

13

SEPTEMBRE 2023
de 17h à 20h

Salle des fêtes
La Chaussée-sur-Marne

Le mot du chef de projet

“ Tout le long de son développement, TotalEnergies a souhaité inscrire le projet éolien Mont de l'Arbre III dans la continuité de ceux déjà construits, ainsi que dans la trame paysagère existante. Ces dernières années, le projet a évolué en fonction des besoins du territoire et des demandes des services instructeurs. Ce projet de production d'électricité verte profitera durablement à la commune, tant par le biais des retombées fiscales qui seront perçues chaque année, que par l'ensemble des emplois qui découleront de l'activité du parc éolien. Nous aurons le plaisir de vous présenter le travail accompli et de répondre à vos questions lors de la permanence publique du 13 septembre 2023.

”



TotalEnergies

Benoit GOZARD
Chef de projets
+33 (0)3 26 65 75 37
benoit.gozard@totalenergies.com

Présentation du projet

Initié en 2017, sur le territoire d'Omev et de La Chaussée-sur-Marne, TotalEnergies développe le projet éolien Mont de l'Arbre III. Implanté au sein des parcs de Malandaux et Quarnon construits, développés et exploités par TotalEnergies, ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement durable de la Marne.

Une zone de projets favorable

- > Une zone favorable au développement de l'énergie éolienne ;
- > Un secteur balayé par des vents propices à l'éolien ;
- > Des capacités de raccordement au réseau électrique.

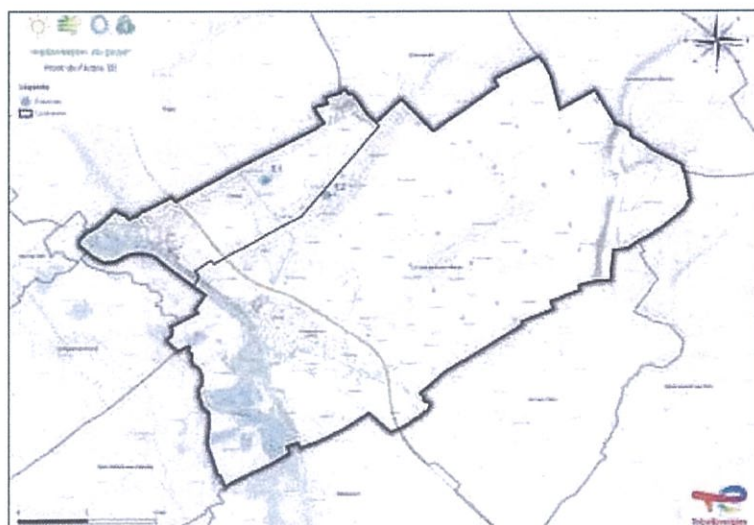
Une zone de développement compatible avec les enjeux locaux

- > Respect des recommandations d'implantation et de la réglementation en vigueur :
 - Habitation la plus proche située à 1 260 m du parc, soit plus du double de la distance réglementaire (500m) ;
 - Pas d'extension de la zone éolienne existante ;
- > Préservation des enjeux patrimoniaux et paysagers ;
- > Protection des sensibilités écologiques de la zone ;
- > Compatibilité avec les contraintes techniques : aéronautique, lignes électriques, oléoduc...

Des retombées économiques réelles pour les acteurs locaux

- > Des retombées fiscales annuelles pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien pour les communes, la communauté de communes, le département et la région ;
- > Des retombées économiques pour les entreprises locales pendant les travaux et l'exploitation du parc.

Implantation du projet



Chiffres clés prévisionnels

	2 éoliennes
	7 MWc puissance totale installée
	19,3 GWh/an production électrique
	165 m hauteur des éoliennes en bout de pale
	12 000 personnes équivalent de la consommation domestique (hors chauffage)
	1 150 tonnes/an de rejet de CO ₂ évité par rapport au mix électrique français

Historique du projet et planning prévisionnel

- 2017**
 - > Consultation des deux municipalités et des services de l'État (DREAL)
- 2018**
 - > Lancement des études écologiques et acoustiques
 - > Concertation avec les communes
- 2019**
 - > Lancement des études naturalistes
 - > Définition de l'implantation
- 2020**
 - > Réalisation de l'étude paysagère
 - > Lancement de l'étude de dangers
- 2021**
 - > Dépôt du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale
- 2023**
 - > Avis de l'Autorité Environnementale (MRAE)
 - > Enquête publique
- 2024**
 - > Obtention de l'autorisation préfectorale
- 2025**
 - > Construction
 - > Mise en service

L'enquête publique

La procédure d'enquête publique pour le parc éolien Mont de l'Arbre III doit débiter d'ici la fin d'année 2023 (les dates seront communiquées prochainement). Cette phase essentielle permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet avant la fin de l'instruction du projet.

Comment se déroule une enquête publique ?

Un commissaire-enquêteur indépendant et neutre est désigné par le tribunal administratif pour mener l'enquête. Pendant l'enquête, les citoyens peuvent prendre connaissance du dossier, des travaux envisagés et formuler des observations.

Au terme de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable, favorable avec réserve, ou défavorable, au vu de l'ensemble des avis reçus.

Qui participe à l'enquête publique ?

L'enquête publique est ouverte à tous les Français. L'information se fait dans un rayon réglementaire de 6 km autour du site d'implantation.

Comment participer ?

Vous pourrez consulter le dossier sur le projet en mairies pendant les permanences du commissaire enquêteur ou lors des horaires d'ouverture de celles-ci.

Vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble des documents comme l'étude d'impact et poser vos questions au commissaire enquêteur.

Vous pourrez exprimer vos remarques directement dans le registre d'enquête ou sur papier libre. Vous pourrez aussi envoyer votre contribution par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur aux mairies de la Chaussée-sur-Marne et d'Omey.

Depuis le 1er janvier 2017, il est également possible de participer aux enquêtes publiques par courrier électronique.

Que se passera-t-il après ?

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultatifs et ont pour seule fonction d'éclairer la prise de décision du Préfet dans les mois qui suivront. L'ensemble de ces documents sera rendu public sur le site de la préfecture de la Marne.

Pour plus d'informations

Benoit GOZARD, Chef de projets
+33 (0)3 26 65 75 37
benoit.gozard@totalenergies.com

L'ambition de TotalEnergies est la neutralité carbone en 2050

TotalEnergies s'engage à exploiter, dans le monde, 100 GW d'électricité bas carbone en 2030. Nous portons l'ambition de la Compagnie en France pour le développement, la construction et l'exploitation des énergies renouvelables.

La force d'une implantation locale

Les activités renouvelables en France de TotalEnergies disposent d'un ancrage local fort grâce à ses 20 implantations réparties sur le territoire et exploitent plus de 500 centrales d'énergies renouvelables. Notre engagement à être un acteur majeur du développement économique local s'illustre notamment par notre couverture territoriale et la prise en compte des spécificités locales.

Les activités renouvelables en France de TotalEnergies comptent plus de 550 salariés répartis dans ses agences.



Agence de Châlons-en-Champagne

Pôle technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51 000 Châlons-en-Champagne
Tél : +33 (0)3 26 65 75 37
contact.renouvelables@totalenergies.com

 TotalEnergies Renewable Solutions

SAS au capital de 8624664 €
RCS Béziers 434 836 276

renouvelables.totalenergies.fr

Lettre d'information #1
Projet éolien Mont de l'Arbre III

Crédits photos : TotalEnergies Renouvelables France
Conception graphique : THINK UP

Juillet 2023